



## ATELIER DE FORMATION

### PREPARER LES ASSOCIATIONS AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS

#### Présentation du contexte

Le deuxième semestre de l'année civile correspond invariablement à une période charnière dans la vie et le développement de l'association, avec la mise en œuvre de nouveaux projets pour la saison et le montage de dossiers de subventions auprès des financeurs et partenaires publics.

***Mais le financement de votre association, de son fonctionnement ou de ses projets, n'est en aucune manière une obligation imposée aux collectivités.***

Il vous appartient donc d'apporter le plus grand soin à la présentation de vos activités et de vos projets, afin de donner une vision claire, transparente et dynamique des actions qui vont être mises en place.

Car il s'agit de répondre non seulement à votre objet statutaire, mais aussi à une utilité sociale certaine indispensable aux financeurs publics, et dont la conjugaison se transcrit dans le cadre de dossiers de subvention.

#### Objectif

Nous vous invitons, dans cette période de réflexion et de préparation au montage de vos dossiers de subvention, à participer à un atelier de formation destiné à vous aider à construire votre démarche de présentation et de financement, autour de conseils, d'informations et d'exercices pratiques adaptés à votre situation et applicables à votre réalité associative.

#### Public visé

Les dirigeants bénévoles et/ou salariés en charge du développement des activités de l'association et du montage des dossiers de subvention.

## PROGRAMME DETAILLE DE L'ATELIER DE FORMATION

- **Les financeurs et leur attentes**

- Présentation des collectivités territoriales financeurs, de leurs attentes et critères de choix pour l'attribution de subventions
- Les grands domaines de compétences des collectivités territoriales et les ressources pour les identifier (sites internet...)
- La Responsabilité Sociétale Territoriale : vous et l'Agenda 21

- **La présentation de votre association et de vos projets de développement**

- Identification de l'association et de son réseau externe
- Identification des composantes de l'association (CA, Bureau, bénévoles, salariés...)
- Identification administrative de l'association (JO, SIRET, INSEE, compte bancaire...)
- L'objet associatif, les actions menées, les lieux d'interventions, le public concerné
- Les actions de développement (présentation, durée, moyens de mise en œuvre, coûts, contributions volontaires et valorisation du bénévolat...)
- Le rapport moral
- Le programme annuel d'activités (réalisé et prévisionnel)
- Les comptes financiers de l'association (compte de résultat, bilan)

- **La demande de subvention**

- Justification et motivation de la demande de subvention (fonctionnement général, projet spécifique, investissement, manifestation...)
- Le budget prévisionnel de fonctionnement global
- Le budget prévisionnel de l'action à financer
- Les pièces à fournir, documents administratifs et comptables
- Le respect des dates limites de dépôt du dossier de subvention
- Attribution de la subvention, communication institutionnelle et compte-rendu financier

- **Cas pratique autour du montage d'un dossier de subvention « type »**

## PRINCIPES ET METHODES PEDAGOGIQUES

L'atelier de formation proposé s'appuie sur une pédagogie active et adaptée au secteur associatif, favorisant l'échange de savoir et le partage d'expériences entre tous les participants. Le programme sera ainsi agrémenté d'exemples concrets mais aussi de vos propres expérimentations et questionnements. Il est ainsi recommandé de venir avec vos propres documents de présentation de votre structure et de vos projets et actions.

Au cours de l'atelier, l'intervenant utilisera aussi bien des supports visuels que de la documentation qui resteront à la disposition des participants. Des exercices et cas pratiques seront proposés aux participants sous des formes qui se veulent le plus ludiques possibles.

## LE PRESTATAIRE DE FORMATION

L'Association ASSO' EMPLOI FORMATION, spécialisée dans le conseil en gestion des ressources humaines et le soutien au secteur associatif, assurera l'animation de la demi-journée de formation.